

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°36 du 20 septembre 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 14 septembre 2012

Date d'affichage : 14 septembre 2012

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 18 à l'ouverture de la séance, 19 au point n°1, 20 au point n°5

Votants : 26 à l'approbation du PV, 27 à partir du point n°1

L'an deux mil douze, le 20 septembre, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'école de la Louvière en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire.

Etaient présents :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, M. Didier DAGUE, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Alain WURTZ, M. Pascal HOUEIX, M. The Hung PHAM, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS à partir du point n°1, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH, Mme Séverine AUBERT, Linda HELLA à partir du point n°5, M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, M. Raymond DAUVERGNE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Roseline DROUIN	avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUEN
Francelyse ADAM	avait donné pouvoir à Mme Isabelle THENON
M. Amar HADDOU	avait donné pouvoir à M. Xavier COSTIL
Mme Maryse MEDDAH	avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE
Mme Marie-France TRONEL	avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE
M. Christian TAXIL	avait donné pouvoir à M. Régis GENET
Mme Claudine ANDRIOT	avait donné pouvoir à M. Yves RIPOCHE

Absentes excusées :

Mme Monique HERVE
Mme Mylène BEYAERT

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Sylvette AMESTOY a été désignée secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 4 juillet 2012

Le Conseil municipal, **à l'unanimité par 26 voix pour**, approuve le procès verbal du conseil municipal du 4 juillet 2012.

01 – Installation d'un conseiller municipal

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Raymond Dauvergne en tant que conseiller municipal siégeant en cette qualité à la séance du 20 septembre 2012 et du nouveau tableau du conseil municipal.

02 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2012-29 à 2012-40).

03 – Mise en place du nouveau statut des assistantes maternelles

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, se prononce favorablement sur :

- l'application du taux minimum, soit 0,281
- le montant des heures complémentaires (2,6€) et supplémentaires (2,86€)
- le maintien de l'indemnité de nourriture pendant une journée en cas d'absence imprévu de l'enfant
- le maintien à 100% du traitement durant les 3 premiers jours d'absence de l'enfant, puis à 50% à partir du 4ème jour.
- en cas de départ définitif de l'enfant, le maintien à 100% du traitement pendant la période de fermeture de la crèche familiale (aout) mais seulement de 50% en dehors de la période de fermeture
- la mise en place de contrat de 3 ans au lieu d'un an actuellement.

04 – Intégration d'un bien sans maître dans le domaine privé communal

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 27 voix pour**,

se prononce favorablement sur :

- l'exercice de ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil.
- l'intégration dans le domaine privé de la Commune de la parcelle cadastrée section HT n° 150

autorise madame la Maire à :

- prendre l'arrêté constatant l'intégration dans le domaine communal de cet immeuble.
- signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

05 – Révision du plan de déplacements urbains d'ile-de-France (PDUIF)

Le conseil municipal, **à la majorité, par 24 voix pour et 3 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Régis GENET et Christian TAXIL)**, se prononce favorablement sur le projet de PDUIF transmis par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

06 – Modification du Plan Local d'Urbanisme (règlement de la zone UF)

Le Conseil Municipal, **à la majorité, par 24 voix pour et 3 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Régis GENET et Christian TAXIL)**,

- prend acte du lancement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme, portant sur l'ajustement des règles de constructibilité dans le sous secteur Ufe,
- prend acte des dates de l'enquête publique qui se déroulera du 24 septembre au 24 octobre 2012 inclus

- Autorise madame la Maire à signer tous contrats ou conventions pour la procédure de modification souhaitée.

07 – Intégration des parties communes (voiries, espaces verts et éclairage) des Associations Syndicales Libres (ASL) ou assimilées

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 27 voix pour**, se prononce favorablement sur :

- la cession à titre gratuit à la commune des voiries, espaces verts et réseau d'éclairage communs appartenant à l'A.F.U.L. du Dessus de la Justice.
- la cession à titre gratuit à la commune des réseaux d'assainissement E.U. et E.P. de l'A.F.U.L. du Dessus de la Justice.
- L'autorisation donnée à madame la Maire de signer l'acte afférent à ces cessions.

08 – Contrat de territoire : demande de fonds de concours

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 27 voix pour**, autorise madame la Maire à :

- solliciter l'aide de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au titre du contrat de territoire, pour la prise en charge des travaux de réhabilitation de différents équipements communaux, à hauteur de 50 % maximum du coût hors taxes, soit 106.928,93 euros hors taxes,
- signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ainsi qu'aux procédures de lancement des travaux.

09 – Tarification des séjours séniors

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 27 voix pour**, se prononce favorablement sur :

- les taux de participation proposés pour les séjours
- l'application d'une demi-part supplémentaire pour le calcul du quotient des personnes seules.

10 – Mise à jour de l'inventaire du patrimoine communal

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité par 27 voix pour**, se prononce favorablement sur :

- la sortie de l'inventaire du patrimoine communal des biens désignés
- la réalisation des opérations comptables utiles.

11 – Convention de mise à disposition gratuite d'équipements communaux

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité par 27 voix pour**, se prononce favorablement sur :

- la reconduction de façon expresse des conventions signées l'année passée avec les associations suivantes : le Club Omnisports de Courdimanche (C.O.C.), les Arts Martiaux de Courdimanche (A.M.C.), l'Association Sportive de Courdimanche (A.S.C.), le Club Oshu Kai de Courdimanche (Oshu Kai), Ba-O-Bab, l'Association du Foyer Rural de Courdimanche (Foyer rural), l'Association du Conservatoire (Conservatoire), le Tennis Club de Courdimanche (T.C.C.), l'Association de Sport et de Culture du Vietnam (A.S.C.V.), Caméléon, Geibukikan, l'Amicale Bouliste de Courdimanche (A.B.C.), l'Unité Mobile de Premiers Secours et d'Assistance Médicale (U.M.P.S.A.), TKD Elite Courdimanche, La Compagnie du Petit Tulle, Sport Senior Sante, LSK Boxing et Menucourt Basket Club (MBC), S.D.I.S., Cour Circus, Cours de langue de Menucourt
- la mise en place de la convention avec les associations suivantes : Art'Monie

12 – Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité par 27 voix pour**, autorise madame la Maire à :

- solliciter une subvention auprès de la C.A.F. du Val d'Oise dans le cadre du dispositif CLAS
- signer la convention d'objectifs et de financement sur fonds propres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France*